

Les cahiers de l'Éthique

Whistleblowing

Quel système d'alerte éthique pour les entreprises françaises

Cercle d'éthique des affaires, 72 pages, 2005, 12 euros

Le Cercle d'éthique des affaires vient de publier le rapport d'un groupe de travail qui s'est penché sur la mise en place des systèmes de « whistleblowing » dans les entreprises françaises filiales de firmes anglo-saxonnes et les groupes français cotés à New York.

Ses dix recommandations rejoignent celles de la CFDT Cadres, notamment en définissant le système d'alerte éthique comme un outil de liberté d'expression à la disposition des salariés et non comme un outil de contrôle, dont la finalité est la prévention des risques.

Document fouillé, issu de nombreuses auditions et d'un tra-

vail collectif, il préconise une association des partenaires sociaux tant à la définition du système et à son fonctionnement.

Alors que de nombreuses entreprises mettent actuellement en place des systèmes d'alerte de façon non concertée, avec un « numéro vert » aux États-unis, ce rapport ouvre des perspectives d'action syndicale concrète. Il pourra être complété utilement par le rapport de Transparence-International (France) publié en octobre 2004 (à demander à : transparence@online.fr).

François Fayol

Laurent Falque & Bernard Bougon

Pratiques de la décision

Développer ses capacités de discernement

Dunod, 209 pages, 2005, 24 euros

Dans ce livre, les deux auteurs, le premier professeur à l'Edhec, le second jésuite et psychosociologue, capitalisent plus de dixans de réflexions et d'accompagnement de cadres et décideurs. Avec de nombreux exemples, ils passent d'abord en revue les approches classiques de la décision, puis proposent une autre approche de la décision, le discernement.

Faisant œuvre de vulgarisation créative, s'appuyant notamment sur Aristote, Descartes mais aussi sur les *Exercices* de Loyola, ils font de la finalité personnelle, « vision de ce que à quoi la personne veut contribuer » le point de départ

de la démarche de discernement professionnel.

La démarche proposée parcourt cinq étapes : 1. Clarifier le dilemme ; 2. Retrouver une nécessaire liberté par rapport aux choix possibles ; 3. Délibérer pour accepter le choix qui s'impose à la finalité ; 4. Confirmer le choix avant de passer à sa mise en œuvre ; 5. Décider de mettre en œuvre le choix.

Cette démarche exigeante vaut tant pour une décision individuelle, personnelle ou professionnelle, que pour une décision collective. La triple quête proposée en conclusion : Découvrir la finalité, Gagner sa liberté, Délibérer, vaut